



NOM / PRENOM : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_ Domicile : \_\_\_\_\_ Professionnel : \_\_\_\_\_

## TYPE DE STAGE ET DATE

**Forfait « croisière »** : 1 Forfait 10 séances navigation, 1 week end Randonautique et Préparation à la location et une Transmanche de 2 jours : **650 €**

Montant du stage :	..... x ..... =	.....€
Cotisation Ecole de voile (pour tout stage de plus d'une journée)	20 € x ..... =	.....€
Cotisation personne morale Associations, C.E	250 €	.....€
Licence enseignement annuelle F.F.V.	11 € x ..... =	.....€
Licence Club annuelle F.F.V.	52 € x ..... =	.....€
<b>Total</b>		.....€

**N.B.** : La cotisation au C.V.D est à régler lors du premier stage de l'année civile. La licence F.F.V. est obligatoire. Elle peut être soit « club », soit « enseignement » validité pour l'année civile. **Réduction de 50% de 12 à 16 ans et de 25 % de 16 à 18 ans et pour les étudiants sur le montant du stage.**

## NOS CONDITIONS

- Age minimum** : 12 ans, avec autorisation parentale pour les mineur(e)s.
- La personne participant au stage (ou son représentant légal) déclare savoir nager 50 mètres départ plongé et être physiquement apte à la pratique de la voile.
- Ce tarif comprend** : l'enseignement par un moniteur diplômé, la mise à disposition du bateau, le passeport voile F.F.V.
- Ce tarif n'inclut pas** : pour les « Transmanche », les croisières et formations : la caisse de bord, l'avitaillement, le gasoil, le gaz les frais de port. Prévoir environ 12 € / jour / personne.
- Inscription** : Pour le stage navigation un acompte de 30 % du montant du stage est demandé à l'inscription. Solde à régler à l'arrivée.
- Pour les autres stages (croisières, régates, groupes) le règlement est à nous faire parvenir dès l'inscription.
- Désistement** : minimum 7 jours avant l'embarquement pour pouvoir prétendre au remboursement pour les stages navigation et régates. Minimum 15 jours pour les stages croisières et chef de bord.
- Annulation** : si le stage doit être annulé par le CVD, les sommes perçues seront intégralement remboursées.
- Forfaits 10 sorties** : validité de 10 mois, toute sortie non annulée 48 h à l'avance est considérée comme réalisée.
- Le stagiaire accepte que le CVD utilise les documents (photos, vidéos...) le représentant pour sa communication.

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions de stage**

Le.....

**Signature :**